

REBONDISSEMENT

Suites aux différentes manifestations et critiques de la part d'une partie des habitants d'Ivry le Temple et des communes avoisinantes, des votes de rejet du projet d'usine de méthanisation par certains Conseils Municipaux, monsieur Antoine Charlet, président de la société Biomet, a demandé au Préfet de suspendre l'instruction de son dossier.

Une nouvelle demande sera présentée, en tenant compte des requêtes du Commissaire Enquêteur et pour répondre aux inquiétudes formulées par la population.

Les nouvelles mesures seront synthétisées dans un document qui intégrera notamment l'évolution réglementaire de mars 2016. Ce dossier fera l'objet d'une nouvelle consultation sous la forme d'une enquête publique complémentaire.

